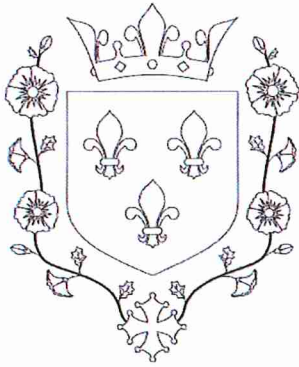


Le Fousseret, le 04 Septembre 2026



MAIRIE
DU
FOUSSERET

Madame LAFARGUE VIATGÉ Claudine
Maire du Fousseret
1, Rue de la Tour
31430 LE FOUSSERET

À l'attention :

- Des parents d'élèves des écoles primaires du Fousseret
 - Des enseignants du Groupe Scolaire
 - Des agents communaux et communautaires
 - Du personnel API Restauration
- Des fournisseurs et prestataires assurant les livraisons

CLV/NC

Objet : Circulation et stationnement aux abords des écoles

Madame, Monsieur,

Afin de garantir la sécurité de tous et notamment celle des enfants, je vous demande de bien vouloir respecter strictement les règles de circulation et de stationnement aux abords des écoles.

Je constate régulièrement que certains véhicules s'arrêtent ou stationnent dans des zones interdites, sur les trottoirs ou devant les barrières d'accès à la raquette.

Ces comportements :

- mettent en danger les enfants et les piétons ;
- gênent la circulation des autres usagers ;
- empêchent l'accès des véhicules de secours ;
- empêchent les patients d'accéder aux places du parking privé du Centre Médical.

Deux parkings sont à votre disposition à proximité des écoles et permettent de stationner sans difficulté. (Cf plan)



ACCÈS À LA RAQUETTE

Pendant les horaires d'entrée et de sortie des écoles et de l'ALAE, aucun véhicule ne doit pénétrer dans la raquette, à l'exception des bus, véhicules de secours et taxis.

Les horaires concernés sont :

08 h 15 – 08 h 55
11 h 50 – 12 h 10
13 h 50 – 14 h 05
16 h 35 – 16 h 55

Lorsque la circulation est autorisée, je vous demande également de rouler à vitesse très modérée et de rester particulièrement vigilants à la présence des enfants.

⚠ LES ENFANTS COMPTENT SUR VOTRE CIVISME.

Ces règles ont été mises en place avant tout pour assurer la sécurité des enfants et de l'ensemble des usagers.

Je vous remercie donc de respecter ces consignes et de privilégier les parkings prévus à cet effet.

En cas de non-respect répété des interdictions, la Gendarmerie sera sollicitée afin de procéder au constat des infractions.

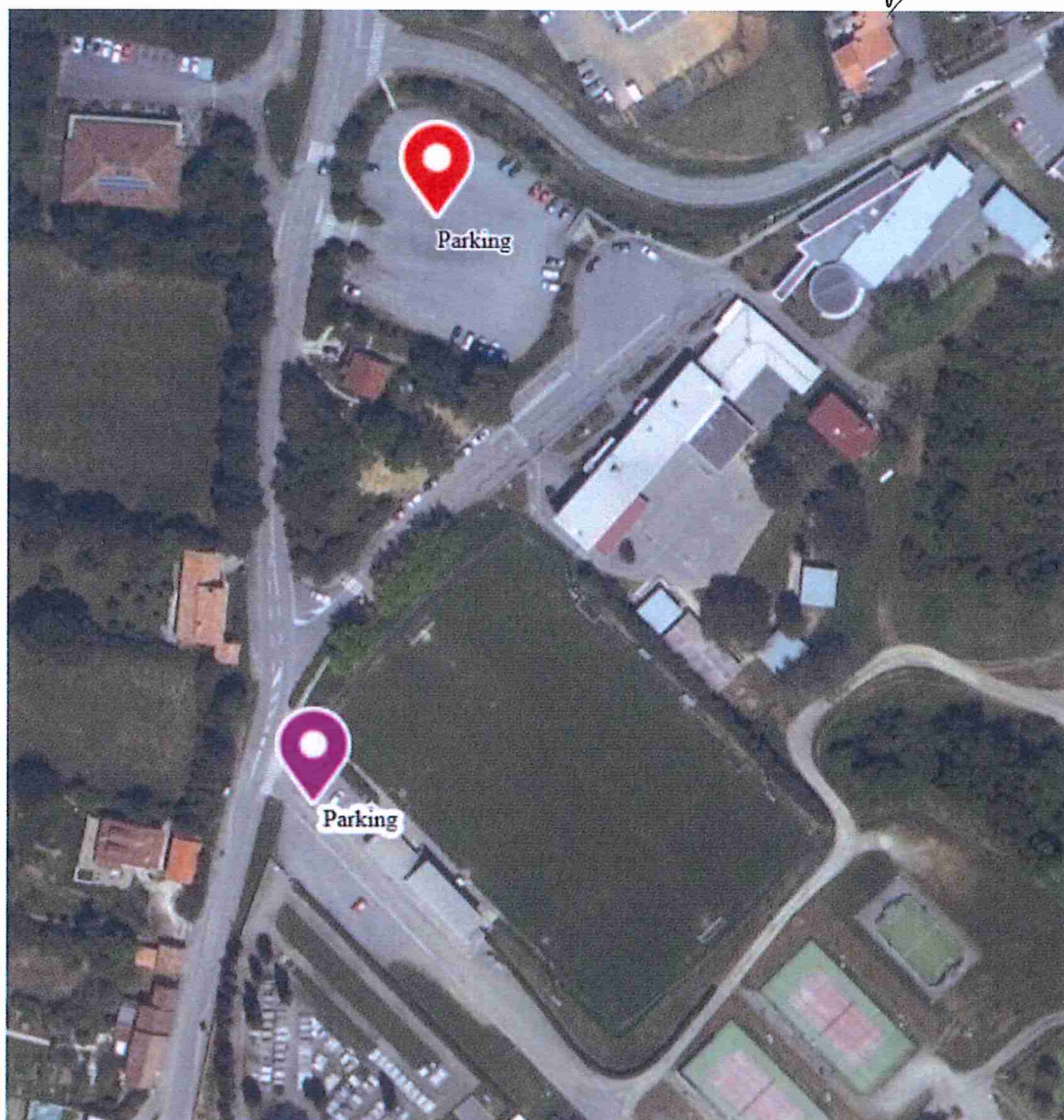
Je compte sur la compréhension et la responsabilité de chacun pour que les abords de nos écoles restent un espace sûr et sécurisé pour tous.

Je vous remercie par avance de votre coopération

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire,

LAFARGUE VIATGÉ Claudine



COPIE AUX AGENTS DE CIRCULATION